

## **COORDINATION ASILE NORD VAUDOIS**

### **Communiqué de Presse**

**Mardi 5 avril à 13 h 30, Palais de Rumine, remise des pétitions concernant deux Yverdonnois déboutés, Burim Ahmeti et Besart Shaka, à la Commission des pétitions du Grand Conseil.**

Victimes des contraintes imposées aux requérants célibataires, Burim et Besart sont soutenus par la Coordination Asile Nord Vaudois. Cette dernière apporte près de 2'500 signatures en faveur de chacun d'eux, récoltées dans le Nord Vaudois et dans tout le canton.

Burim a passé l'essentiel de sa jeunesse parmi nous et se sent complètement d'ici. En raison de son excellente intégration sociale et professionnelle, il espérait une régularisation de sa situation mais, sans explications ni moyens de recours, il se retrouve parmi les "523" déboutés, et interdit de travail, alors même qu'un recours a été adressé à la CEDH (Cour Européenne des Droits de l'Homme).

Dans le plus profond désarroi, Burim a demandé l'appui de la Coordination Asile. La récolte des signatures, le soutien exprimé par la population, lui ont mis un peu de baume sur le cœur.

Cependant, il n'est pas présent aujourd'hui pour la remise des pétitions. En effet, dans la plus profonde angoisse générée par les rumeurs de vol charter, l'arrestation des deux frères maintenant à Frambois et les déclarations récentes de M. Mermoud, Burim se met à l'abri en attendant l'ouverture éventuelle d'un Refuge dans le Nord Vaudois.

Besart vit en Suisse avec sa famille depuis 1990. Après une adolescence difficile il a débuté un apprentissage de carreleur qui se déroulait à la satisfaction de son patron. Son dossier a été séparé de celui de sa famille qui, elle, peut rester en Suisse. Il a été forcé d'arrêter son apprentissage par décision du SPOP. Cependant son retour au Kosovo est rendu impossible car il appartient à la minorité ethnique ashkalie. (Directives MINUK).

De ce fait, il se trouve dans une impasse totale. Il ne peut ni retourner dans son pays d'origine, ni poursuivre sa formation. Nous ne pouvons admettre que Besart soit contraint à l'inactivité, totalement à la charge de sa famille, alors que son employeur est disposé à le reprendre. Quel gâchis !

De plus, la Coordination Asile Nord Vaudois est dans la plus profonde inquiétude au sujet d'un jeune homme dont elle s'occupe depuis peu. Lui aussi voit son dossier séparé de celui sa famille et vient de se voir signifier son plan de vol.

La Coordination Asile Nord Vaudois est active depuis janvier 2005. Elle soutient plusieurs familles menacées de renvoi. Malgré les rigueurs de l'hiver, elle a tenu des stands au marché, sensibilisé la population aux réalités des déboutés, fait signer des pétitions et créé le débat. Elle se réjouit de l'accueil de la population et la remercie de son soutien. Dans ce but, elle organise une soirée de solidarité, le samedi 9 avril à l'Amalgame, Yverdon-les-Bains.

**Coordination Asile Nord Vaudois**

*Pour contact :*

*Pierre Javet, Rue de Neuchâtel 2, 1442 Grandson 024 445.45.78*

*Pierre-André Cornaz, Cité Prévaille 27, 1400 Yverdon-les-Bains 024 446.18.64*

*www.stoprenvoi.ch*